



Mme DAMADE Claire
Secrétaire Académique
0638305099

LILLE, le 25 novembre 2021

Cher(e) collègue

Dans le cadre du regroupement de l'heure mensuelle d'information syndicale, vous êtes cordialement invité(e) à participer à une de ces réunions :

► Le jeudi 2 décembre 2021 de 9h00 à 12h00
au collège La Morinie , avenue de Guy Mollet 62500 Saint Omer

Ordre du jour :

- L'obligation vaccinale
- Rencontre, audience,....compte rendu
- les nouvelles grilles salariales

Nous comptons sur votre présence...

Bien cordialement

C.DAMADE

Cette convocation ouvre droit à une autorisation d'absence augmentée des délais de route conformément à l'article 5 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique.

Chaque infirmier(e) syndiqué(e) ou non a le droit d'assister pendant ses heures de services à la réunion syndicale de son choix, sans toutefois prendre plus de trois heures par trimestre.

Déposer au moins 48 h avant la date de la réunion, une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement ou de votre président d'université.

**S.N.I.C.S./F.S.U. bourse du travail 276 bd de l'usine 59000 LILLE
CLAIRE DAMADE**